

# Le droit de grève en Polynésie française : cadre légal, limites et contentieux

*L'exercice du droit de grève en Polynésie française est régi par des principes constitutionnels et des dispositions spécifiques du Code du travail local. Cette formation permet de sécuriser l'analyse des mouvements sociaux, d'en identifier les limites légales et de maîtriser les procédures contentieuses, notamment en urgence (référé).*

**Durée:** 3.00 heures (0.13 jours)

## Profils des stagiaires

- Avocats
- Collaborateurs d'avocat

## Prérequis

- Aucun

## Objectifs pédagogiques

- Sécuriser l'analyse juridique d'un mouvement de grève
- Identifier les grèves licites et illicites
- Anticiper et traiter le contentieux lié au droit de grève

## Contenu de la formation

- Définition et fondements du droit de grève
- Conditions de licéité d'un mouvement de grève
- Grève politique, grève perlée, grève abusive
- Préavis, revendications et rôle des organisations syndicales
- Pouvoirs de l'employeur pendant la grève
- Sanctions disciplinaires et licenciements liés à la grève
- Contentieux de la grève devant le tribunal du travail et en référé (analyse de la jurisprudence des dernières années en référé)
- Retours d'expérience sur des dossiers emblématiques jugés en Polynésie

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Un magistrat du Tribunal de Papeete, ancien Président du Tribunal de Travail

### Moyens pédagogiques et techniques

- Lecture critique de situations réelles
- Analyse des raisonnements juridictionnels
- Temps d'échanges questions-réponses

## Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

# TAHITI FORMATION

Immeuble Yau - PK 3,8 Côté Mer

98704 FAA'A

Email: [contact@tahiti-formation.com](mailto:contact@tahiti-formation.com)

Tel: +689 40 42 37 30



## Mode de validation de la formation

Attestation de formation